



Rapport de Jean-Louis Borloo « Vivre ensemble, vivre en grand – pour une réconciliation nationale »

Réactions et propositions de la Fédération des Centres Sociaux de France

La fédération des centres sociaux de France regroupe plus de 1 200 centres sociaux en France dont 600 dans les quartiers « Politique de la Ville ».

Avec l'ensemble des centres sociaux, ce sont 27 000 professionnels (12 500 Equivalents Temps Plein), 50 000 bénévoles, 37 000 habitants impliqués dans les instances qui agissent chaque jour dans les quartiers de notre pays pour plus de dignité humaine, plus de solidarité et plus de démocratie.

Un centre social est un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels. Nous agissons avec les habitants et pas uniquement pour eux. Car qui sait mieux qu'un habitant ce qui est bon pour lui, ses proches, pour son quartier ?

Sur la base d'un diagnostic réalisé tous les 4 ans avec les habitants, les acteurs associatifs, les collectivités et les institutions locales, le projet du centre social s'adapte en permanence aux besoins, aux enjeux du territoire. Le centre social agit ainsi auprès de tous les publics (petite enfance, enfance, jeunesse, familles et anciens) et sur toutes les questions importantes pour les habitants : santé, logement, cadre de vie, vie associative, emploi / insertion, loisirs, culture ...

Son action se base sur un accueil inconditionnel de toutes les personnes, sur une capacité à aller vers tous les habitants et habitantes, sur l'organisation de services et d'activités utiles pour les habitants, sur un accompagnement des initiatives, sur l'animation d'un dialogue entre élus / décideurs locaux et habitants et sur la capacité à contribuer à l'animation du territoire par la mise en réseau des acteurs sur certaines questions locales.

Nous appuyant sur l'expérience des centres sociaux qui agissent dans les quartiers en politique de la ville, et pour faire suite à une rencontre nationale organisée en Novembre qui a rassemblé 150 acteurs de ces territoires, habitants, bénévoles et professionnels nous avons fait une lecture attentive du rapport « Borloo ».

Comme d'autres l'ont fait, nous saluons la rupture, l'approche différente que propose monsieur Borloo pour sortir de l'empilement des dispositifs, pour mettre en avant l'intelligence collective des acteurs impliqués dans les quartiers populaires !

Nous avons néanmoins, 4 grands points d'attention à vous soumettre :

Les solutions doivent se construire avec les principaux concernés : les habitants des quartiers populaires

Les habitants sont effectivement les grands absents des propositions du rapport. En effet, si les propositions mobilisent les collectivités, les institutions, les acteurs associatifs et économiques, elles ne partent pas de l'expertise des habitants, de leurs forces, de leurs idées, de leurs besoins ancrés dans la vie quotidienne.

Toute politique durable, toute solution durable ne peut se construire qu'avec les personnes concernées. Les habitants sont les premiers à pouvoir envisager des solutions pour l'éducation, la santé, la lutte contre les discriminations, la culture, ...

Nous proposons donc que les habitants soient associés à l'ensemble des propositions faites dans ce rapport. La participation, l'engagement doivent être favorisés. Avec l'ensemble des acteurs locaux, les centres sociaux peuvent favoriser les conditions de cette mobilisation.

Dans un certain nombre d'endroits, les conseils citoyens sont en train de monter en puissance et certains développent des actions qui commencent à jouir d'une certaine légitimité de la part à la fois des habitants et des pouvoirs publics. Il serait dommage de ne pas conforter ces dynamiques là où elles existent.

De plus, l'analyse de l'expérimentation des tables de quartier montre l'intérêt de ces formes de participation dans lesquelles les habitants sont au cœur.

Agir pour les habitants, c'est agir contre eux. Le seul chemin est d'agir avec eux !

La jeunesse n'est pas un problème ... elle est la solution !

Concernant la jeunesse, nous notons l'ensemble des propositions présentes dans le rapport et nous les saluons : il est important d'agir pour que les jeunes puissent accéder à un emploi, sans subir de discriminations, il est important de donner toutes les chances aux jeunes des quartiers populaires.

Mais il nous semble que la question est également celle de la place que nous leur accordons dans notre société, dans nos quartiers. Cessons de regarder notre jeunesse comme des jeunes empêchés – allons à leur rencontre, parlons avec eux, écoutons les : ils ont des projets, des envies, des désirs ... Il s'agit de rétablir la confiance entre la « communauté des adultes » et les jeunes ! Les élus, les animateurs, les éducateurs, les responsables associatifs, les adultes des quartiers ne doivent pas uniquement s'occuper des jeunes – ils doivent les rencontrer, leur faire confiance, leur donner une place et les accompagner dans leurs parcours d'engagement !

Nous avons une responsabilité partagée de changer de lunettes pour regarder les jeunes ! Jetons ces lunettes qui les voient comme des problèmes pour mettre enfin ces nouvelles lunettes qui les voient pour ce qu'ils sont : plein de vie, d'envies et de questions. Ils ont besoin d'adultes bienveillants et solides à leurs côtés.

Nos quartiers ont besoin d'animateurs territoriaux !

Dans les nombreuses propositions du rapport, les Maires, les chefs d'établissement sont souvent cités comme des chefs de file. Ces acteurs sont légitimes et leur engagement est un préalable nécessaire à la plupart des projets sur les territoires. Si un « chef de file » est incontournable pour impulser, regrouper les acteurs, lancer une dynamique locale, il est également nécessaire d'avoir des professionnels capables d'animer le processus de travail collectif. Ils doivent pouvoir animer une réunion participative, mettre en œuvre un diagnostic partagé, créer les conditions de la réussite collective, accompagner un plan d'action multi-partenarial. Bref, pour réussir, il est nécessaire d'avoir des « animateurs territoriaux », des « agents de développement sociaux » au service des processus collectifs !

On a vu de nombreux processus partenariaux avorter parce que les réunions n'étaient pas efficaces, parce que les acteurs ne se sentaient pas partie prenante, à leur place !

Pour réussir, il nous semble donc qu'il faudra trouver des « animateurs territoriaux » au service des processus partenariaux ! Les centres sociaux peuvent parfois, souvent, jouer ce rôle. Cette fonction d'animation territoriale fait partie de notre projet, de nos savoir-faire.

Ne pas casser l'éco-système local : s'appuyer sur lui, le renforcer !

Plusieurs propositions du rapport lancent des projets nouveaux, utiles et nécessaires. Mais ces nouveaux projets pourraient également venir fragiliser des projets déjà existants, des acteurs impliqués de longue date s'ils ne s'articulaient pas de façon intelligente.

C'est pourquoi nous pensons que repérer les acteurs, leurs actions, les chefs de files, les agents facilitateurs formels mais aussi informels et s'appuyer sur cet « éco-système » pour penser le développement est un préalable obligatoire pour toute nouvelle démarche dans ces quartiers.

Concernant les propositions concrètes du rapport, nous avons 3 propositions à faire :

Nous saluons très fortement les propositions qui visent à supprimer les appels à projets pour remettre en place des conventions pluriannuelles d'objectifs !

Mais si l'ambition est de sortir de cette logique de concurrence entre les acteurs, il va également falloir oser une véritable co-construction des réponses entre les habitants, les acteurs associatifs et autres et les collectivités ou l'Etat : mettre les acteurs autour de la table pour partager le diagnostic, pour penser les solutions. Là aussi, avec un appui technique dans l'animation qui garantisse la réussite du processus : des méthodes participatives, des règles du jeu claires, des rôles définis sont les conditions nécessaires à la réussite collective.

Concernant les 19 mesures du rapport, nous avons également quelques propositions concrètes :

Les plateformes des solutions ... locales !

Ces nouveaux dispositifs sont nécessaires afin de contribuer au renforcement des acteurs locaux agissant au quotidien dans les quartiers. Les centres sociaux peuvent jouer un rôle dans l'animation de futures plate-formes des solutions locales : accompagner la vie associative, favoriser et animer le travail en réseau est déjà bien souvent au cœur des projets sociaux des centres sociaux depuis de nombreuses années.

Si une coordination et un travail national s'impose, c'est essentiellement localement que les solutions doivent se construire – en s'appuyant sur les acteurs agissant déjà pour venir en appui aux associations.

« Maisons Marianne » : s'appuyer sur les acteurs existants !

Les centres sociaux accueillent les familles, les enfants, les jeunes, les hommes et bien sûr les femmes qui s'y retrouvent nombreuses ... avec une attention forte à l'égalité femmes – hommes et dans le cadre strict du respect de la laïcité.

La question de la place des femmes est réelle dans ces quartiers, dans la société, leur rôle et leur engagement est primordial.

Nous proposons que les centres sociaux portent une attention particulière à leurs questions concernant notamment la mobilité, l'emploi et plus globalement les enjeux d'égalité. Ils sont à même d'accueillir ces espaces de coopération que veulent être les « Maisons Marianne ».

L'armée de la république solidaire : mais de qui parle-t-on ?

Le rapport parle de « travail social ». Alors que dans les quartiers, ce sont plus largement des « intervenants sociaux » qui agissent au quotidien. Rien que dans les centres sociaux, ce sont 27 000 salariés.es qui agissent avec les habitants et habitantes : animateurs.trices enfance, animateurs.trices jeunes, agents de développement social, référent.e.s famille, éducateurs.trices de jeunes enfants ...

Les centres sociaux sont donc au cœur de cette « armée de la république solidaire » ... même si la plupart de nos professionnel.les n'agissent pas sur mandat mais dans le cadre d'un projet social co-élaboré avec les habitants, les partenaires, les collectivités et l'Etat.

Avec de nombreux bénévoles, ils et elles accueillent toutes et tous dans un quartier, savent aller vers les publics absents des dispositifs et activités collectives, vers les publics les plus en difficulté, travaillent depuis plusieurs années avec les méthodes du Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) ou du « Community Organizing ».

Nous avons besoin de cette capacité à aller vers les habitants pour changer les choses.

Sans rien enlever à la qualité et à l'engagement des travailleurs sociaux, c'est donc les « intervenants sociaux » de nos quartiers qu'il faut reconnaître.

En conclusion, nous saluons le rapport, son ambition, sa visée politique : pour plus d'équité territoriale dans notre pays.

Nous pensons néanmoins que les habitant.e.s sont les grands absents de ce rapport. Et aucune solution ne s'inventera demain sans les « concernés ». Ces sont eux qui pourront inventer les « bonnes » solutions pour leur quotidien et leur avenir. Charge à la république de rétablir le droit commun, de donner les moyens aux acteurs d'agir. Charge aux acteurs de prendre leur part et de penser intérêt général et « commun ».

Nous pensons également que pour sortir définitivement des logiques de « tuyaux d'orgues » dans nos territoires, il faut absolument identifier des acteurs en capacité d'animer les acteurs pour qu'ils construisent et agissent ensemble. Les centres sociaux possèdent bien souvent les compétences pour pouvoir remplir ce rôle ...

Enfin, si la jeunesse est présente dans le rapport, elle est, de notre point de vue, l'enjeu majeur de notre pacte social dans les années à venir.

Pour changer le regard que notre société porte sur sa jeunesse, c'est à chacun.e d'entre nous, citoyen.ne, bénévole, professionnel, élu de changer notre regard.

Depuis quarante ans, nous avons délégué le lien à la jeunesse à quelques intervenants qui étaient chargés de « s'occuper » d'eux : animateurs, éducateurs, élus. Les liens sont rompus entre une bonne partie de la jeunesse et les habitants, les entreprises, les associations, les institutions. La question de la « médiation » entre les jeunes et le reste de la population est posée. Continuons à amener les jeunes vers la culture, le sport, l'emploi mais cela ne sera pas suffisant si nous ne créons pas également les conditions pour que chacun.e aille à la rencontre de la jeunesse : pour les écouter, les considérer, pour réfléchir avec eux et inventer avec eux.

Alors dans tous les quartiers de France, mobilisons-nous pour aller vers les jeunes – là où ils sont ... pour leur redonner une place.

Paris, le 15 mai 2018.